

REUNION DU 14 JUIN 2006

L'an deux mil six, le quatorze Juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur MAUFRAIS, sur convocation du neuf Juin.

Etaient Présents : Messieurs MAUFRAIS, RELIER, BOUFFINIER, PICHOT, CHAPLAIN, BRASSEUR, CLER, et Mesdames BOURGEOIS, DOUBLET et MARTIN.

Absents Excusés : Messieurs LEBEAU et HEULAND.

Avait donné pouvoir à Monsieur BOUFFINIER : Monsieur LEBEAU

Secrétaire : Monsieur RELIER.

Lecture est faite du compte rendu du 16 Mai 2006 qui est approuvé à l'unanimité des présents et signé.

ORDRE DU JOUR

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VILLAGES DU DROUAIS

Demande d'adhésion de Rouvres

Monsieur le Maire rappelle les comparaisons faites lors de la dernière réunion entre la Communauté de Communes Val d'Eure et Vesgre et les Villages du Drouais.

- Compétences sensiblement identiques
- fonctionnement et répartition des charges très différentes.

Les Villages du Drouais mettent en place le long de la N 12 deux zones d'activités, l'une de 40 hectares, l'autre de 10 hectares qui financeront d'une manière intéressante les futures grosses dépenses des communes adhérentes.

Val d'Eure et Vesgre n'a pas défini actuellement de zone d'activités et développe des structures d'accueil liées à la petite enfance ce qui veut dire que les taxes additionnelles nécessaires seront supportées en grande partie par les habitants de cette communauté, aucune taxe professionnelle ne venant financer les besoins créés.

L'analyse comparative faite par Monsieur RELIER entre le budget existant des Villages du Drouais et le budget prévisionnel de Val d'Eure et Vesgre nous le confirme d'une manière significative.

Si une communauté de communes au-delà de l'aspect financier que nous venons de voir, c'est un bassin de vie, notre choix en faveur des Villages du Drouais est logique.

1 – nous avons avec Bû, le Syndicat d'Assainissement.

2 – nous conservons le SIRP avec Berchères, le collège de Bû venant compléter la structure scolaire.

3 – Les zones d'activités pourront être créatrices d'emploi pour notre population.

4 – Bû qui est une commune importante se développera encore certainement. Si des structures petite enfance y sont créées, nos parents pourront en profiter plus facilement qu'avec Val d'Eure et Vesgre, Ezy et Ivry étant complètement excentrés pour des parents partant travailler dans la région parisienne.

5 – L'établissement d'un SCOTT pourra jouer un rôle régulateur entre l'Eure et Loir et les Yvelines.

Monsieur le Maire propose de voter pour demander notre adhésion aux Villages du Drouais.

Résultat du vote :

Favorable	10
Abstention	01 Madame BOURGEOIS.

La demande sera transmise aux Villages du Drouais.

AMENAGEMENT MAIRIE

ACHAT CHAISES

Monsieur le Maire présente le devis des Ets ARCADIE pour l'achat de 12 Chaises d'un montant TTC de 2 760 €.

Accord du Conseil Municipal.

ACHAT RIDEAUX

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de rideaux pour les six fenêtres de la Mairie.

ACHAT CADRES ET PHOTOS

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de cadres et l'agrandissement de photos pour la décoration des murs.

REFECTION CHEMINS DE RONDEVILLE ET DE LA COTE ROBIN

A la suite de l'appel d'offres réalisée par la DDE, le Conseil Municipal retient l'Entreprise STAR pour réaliser ces travaux d'un montant de 48 348.90 € TTC.

SPECTACLE DE NOEL

Celui-ci aura lieu le 8 Décembre, le Conseil Municipal retient la proposition de WELDENS d'un montant de 800 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur FAILLOT, Président des Pêcheurs remercie la Commune et Monsieur CLER pour avoir participé à la fête de la pêche.

- Un trou est à boucher rue de Mantes.

Monsieur BOUFFINIER

présente le programme de la fête du 14 Juillet. Une participation de 7 € sera demandée aux personnes n'habitant pas la Commune. La somme perçue sera reversée à l'Association Rouvr' et Vous.

Monsieur PICHOT

S'inquiète des branchements de gaz non encore réalisés.

Monsieur CLER

A participé au conseil d'Ecole.

La fête des prix aura lieu le 24 juin. 179 enfants fréquenteront le SIRP à la rentrée prochaine.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20.